

PREPARATION AU PERMIS B78 en Conduite Supervisée (CS)

Réf de l'action : ECF T079.PR indice 01 du 07/07/2021 –
Version 02 du 16/11/2021 de L'ECF FAIDHERBE PARIS 12

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B à embrayage automatique (n'excédant pas 3T500 de PTAC, ou ne comportant pas, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cas 1 :

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée, équipé d'un embrayage automatique.
- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans.
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence.
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire.
- Avoir validé la formation initiale.

Cas 2 :

- Après validation, lors de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire, des compétences minimales prévues par l'arrêté mentionné à l'article L. 211-4 par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, par un agent public mentionné au quatrième alinéa de l'article D. 221-3 ou par l'un des agents publics ou contractuels mentionnés à l'article L. 221-5.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS

Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039



AVERTISSEMENT

- La période d'apprentissage en conduite dite supervisée, prévue à l'article L. 211-4, est encadrée par un accompagnateur titulaire depuis au moins cinq ans sans interruption de la catégorie B du permis de conduire.
- La période d'apprentissage en conduite supervisée commence par un rendez-vous pédagogique préalable entre l'enseignant de la conduite, l'accompagnateur et l'élève conducteur.
- Pour convertir votre Permis B restrictif B78 en Permis B, une formation de 7 heures remplace la procédure de régularisation consistant à repasser l'examen de conduite devant un inspecteur chargé de vérifier l'aptitude du conducteur à utiliser efficacement les commandes d'un véhicule à boîte manuelle.
- Les conducteurs de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique pour des raisons médicales (par exemple suite à un handicap) et les titulaires des autres catégories de permis de conduire restent soumis à la procédure de régularisation par l'expert pour la levée de la restriction.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS

Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039



MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : conseillers et/ou conseillères en formation

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules équipé d'une boîte de vitesses automatique et/ou manuelle avec embrayage automatique (boîte séquentielle)
- Encadrement lors des épreuves du permis de conduire.
- Simulateur de conduite : The Good drive.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret d'apprentissage numérique

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Évaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences.
- Bilan de compétence.
- Évaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie B restrictif B78, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code Certif Info 54664.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS

Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



AGENCE FAIDHERBE PARIS 12

Depuis 1990

EFFECTIFS

- Formation individuelle

HORAIRES

- Du Lundi au Vendredi de 8h à 20h.
- Le Samedi de 8h à 18h
- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DURÉE DE LA FORMATION

- Selon besoin et évaluation finale de l'enseignant.
- Formation initiale : 15h minimum

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS

Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039

N°DA 1175/16688/75 - TVA Intercommunautaire FR 29379908395 - NAF 8553 Z - S.A.R.L Au Capital De 7500€ - Tel : 01.43.79.79.18 -
Mail : ecffaidherbe@orange.fr

GROUPE ECF - www.ecf.asso.fr